



Ville de Castelnaudary

Direction ; D.A.C.  
Service : M.D.A

Département de l'Aude

Arrondissement de Carcassonne

**Matière :**

Domaine de compétences par thèmes

Sous matière : Culture

**OBJET :**

FETE DE LA MUSIQUE

Concert du groupe G63

Samedi 21 Juin 2025, 21h00

Place de VERDUN

Décision N° 2025-62

Publication le

25 FEV. 2025

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité – Fraternité

**DECISION DU MAIRE**

Le Maire de Castelnaudary,

**VU** les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2122-22 et L2122-23, relatif aux délégations dont le Maire peut être chargé, en tout ou partie, et pour la durée de son mandat.

**VU** la délibération du Conseil Municipal n°2020-239 du 24 novembre 2020 portant délégations données à Monsieur le Maire et notamment l'Alinéa n° 4,

**VU** la politique d'animation festive mise en place par la Ville de CASTELNAUDARY pour 2025 ;

**CONSIDERANT**, la proposition musicale

**DECIDE :**

**ARTICLE 1** : De procéder à la signature du contrat d'engagement d'artistes du spectacle à intervenir entre la ville de Castelnaudary, dont le siège social est situé 20 ,21 Cours de La République, représenté par Mr Patrick MAUGARD, en qualité de Maire et l'Association Groupe G63 PRODUCTION, domicilié au 8 Chemin de Rouvenac, 11000 Carcassonne Grèzes, et représenté par Mr Serge GELIS, en qualité de président.

**ARTICLE 2** : Ce concert aura lieu le Samedi 21 Juin 2025, à partir de 21h00, à la Place de Verdun, 11400 Castelnaudary.

Le tarif de cette prestation est fixé à 1 500€ TTC (salaires, charges, taxes, gestion et déplacement inclus).

A ce montant, se rajoutera les Repas et catering.

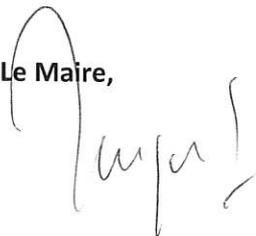
**ARTICLE 3** : La présente décision sera inscrite au registre des arrêtés du Maire et fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Municipal.

**ARTICLE 4** : La présente décision peut être déférée au Tribunal Administratif de Montpellier, dans un délai de deux mois à compter de son caractère exécutoire.

Fait à Castelnaudary, le : 21 Février 2025



Le Maire,

  
**Patrick MAUGARD**